



**République Française  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles**

Acte certifié exécutoire après avoir  
été

Transmis au représentant de

L'Etat le :

**08 NOV. 2023**

Publié le :

Le Maire, f

**08 NOV. 2023**

**DELIBERATION N°.2023.093**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 30 octobre, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

**PRESENTS :**

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

**EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :**

JEAN MARIE MAILLE A LEONOR SERRE, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

**ABSENT :**

GILDO VIERA

**Lauren LOLO est élue secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 25 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMPETENTE EN MATIERE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER**

**Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1411-5, D.1411-3 à D.1411-5 ;

Vu la délibération en date du 25 juin 2008 fixant les conditions de dépôt des listes des candidats au mandat de membres de la commission compétente en matière de délégation de service public ;

Considérant que Madame Jacqueline HAESINGER en sa qualité de Maire est présidente de droit de la commission compétente en matière de délégation de service public mentionnée à l'article L.1411-5 susvisé ;

Considérant la nécessité de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission précitée au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant les candidatures de la liste comprenant Messieurs Patrick MULLER, Pierre BARROS, Blaise ETHODET, Félix MIRAM, Gabriel NGOMA en qualité de titulaires, et de Madame Florence LEBER, Messieurs Gildas QUIQUEMPOIS, Dominique DUFUMIER, Jean-Marie MAILLE, David FELICIE en qualité de suppléants.

**Après avoir procédé au vote,**

Nombre de votants : 28  
Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 28  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés (SE) : 28  
Quotient électoral : SE/nombre de sièges à pourvoir = 5,8

A obtenu :

La liste comprenant Messieurs Patrick MULLER, Pierre BARROS, Blaise ETHODET, Félix MIRAM, Gabriel NGOMA en qualité de titulaires, et de Madame Florence LEBER, Messieurs Gildas QUIQUEMPOIS, Dominique DUFUMIER, Jean-Marie MAILLE, David FELICIE en qualité de suppléants : 28 suffrages soit 5 sièges et 0 restes, soit au total 5 sièges.

**Attribution des sièges au nombre entier :**

- **ELIT** les membres de la commission compétente en matière de délégation de service public :

Titulaires	Suppléants
Patrick MULLER, Pierre BARROS, Blaise ETHODET, Félix MIRAM, Gabriel NGOMA	Florence LEBER, Gildas QUIQUEMPOIS, Dominique DUFUMIER, Jean-Marie MAILLE, David FELICIE

- **PREND ACTE** de la présidence de droit de la commission compétente en matière de délégation de service public par Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

La Maire,  
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,  
Lauren LOLO



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be the signature of Lauren Lolo, the secretary of the meeting.